

# BULLETIN MUNICIPAL

## de Menat



Le mot du Maire .....	p. 3
Les brèves.....	p. 4
Les acquisitions et réalisations .....	p. 5
Budget.....	p. 6
La parole aux commissions .....	p. 8
- Communication	
- Patrimoine, Tourisme et Culture	
- Economie et Environnement	
- Ecole	
- Voirie, Assainissement et Espaces verts	
- Bâtiments publics	
- Social	
- Adressage des rues	
Les associations.....	p. 14
Infos pratiques.....	p. 18
Etat civil.....	p. 19



Salle des fresques du musée

**Mairie**

Lundi - mercredi - vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Tél. : 04 73 85 50 29

Mail : mairiemenat@wanadoo.fr

Site internet : www.menat.fr

Facebook : « Commune de Menat »

**Agence postale**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Tél. : 04 73 52 29 15 – Départ du courrier : 15h

**Médiathèque**

Lundi et jeudi : de 14h à 17h – mercredi : de 9h à 12h

vendredi : de 16h à 19h

Tél. : 04 73 85 54 62

Mail : mediatheque.menat@orange.fr

**Ecole**

Tél. : 04 73 85 52 97

Mail : ecole.menat.63@ac-clermont.fr

**Médecin : Pierre Bernard**Consultation hebdomadaire le vendredi de 8h30 à 10h  
uniquement sur rendez-vous

Tél. : 04 73 85 04 44 (secrétariat de Saint-Eloy)

**Pharmacie : Monique Pallon**Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h à 12h30 et 15h  
à 19h30 – mardi et samedi : 9h à 12h30

Tél. : 04 73 85 50 10

**Cabinet infirmier :****Charline Vallon et Maud Durin**

Tél. : 06 87 75 41 72 pour rendez-vous à domicile

**Cabinet vétérinaire du Pays de Menat :****Marion Beldame**Consultation sans rendez-vous de 8h30 à 10h  
(12h le samedi) et sur rendez-vous de 13h30 à 18h  
du lundi au vendredi

Tél. : 04 73 85 14 69

Mail : cabinetveterinairemenat@gmail.com

**EHPAD**

Tél. : 04 73 52 77 90

**Taxi Virginie Laine**

Tél. : 04 73 52 49 27



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

En 2020, vous m'avez accordé votre confiance et je vous en remercie à nouveau. Avec mon équipe, nous mettons tout en œuvre pour que notre belle commune puisse se développer et pour améliorer votre cadre de vie. Depuis un an, le contexte sanitaire ne facilite pas les démarches mais, grâce à notre motivation et à votre soutien, rien n'est impossible.

Ce nouveau bulletin municipal symbolise notre volonté de transparence. A travers ce nouvel outil de communication, nous aurons le plaisir de rendre compte des réalisations abouties, en cours ou à venir mais aussi des actions des acteurs associatifs ou économiques de notre territoire.

Depuis le début de mon mandat, j'ai eu à cœur de favoriser la cohésion entre les nouveaux élus et le personnel communal. Apprendre à bien se connaître et à dialoguer dans un climat serein et apaisé facilitera la réalisation des chantiers à venir.

Par ailleurs, au cours de ces premiers mois, la priorité de la commune a été le nettoyage et l'embellissement de notre territoire. Pour cela, nous avons engagé plusieurs achats et investissements dont vous trouverez le détail dans cette publication.

D'autre part, élu membre du bureau de la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy, j'ai pu, au fil des réunions, me familiariser et comprendre les rouages de ce regroupement de collectivités. Cette intercommunalité améliore notre cadre de vie au quotidien (jeunesse, culture, maintien à domicile...) et permet d'élaborer des projets communs aux différentes municipalités qui la constituent. Soyez assurés que je mettrai toute mon énergie à défendre les intérêts de Menat, cette instance étant un puissant levier de dynamisation pour la commune.

Enfin, je ne peux oublier la situation sanitaire actuelle qui nous invite toujours à la plus grande prudence. Prenez soin de vous et de vos proches. Pour autant, faisons preuve d'optimisme et commençons à dessiner les contours de l'après-Covid. Continuons ainsi à organiser les manifestations qui rythment la vie de notre commune en espérant qu'elles puissent avoir lieu. La mobilisation de tous (citoyens, élus, membres associatifs, acteurs économiques...) assurera la vitalité de notre commune et le « bien vivre ensemble ».

Votre Maire,  
Jean-Yves Arnaud



**Ramassage ordures ménagères :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) des Combrailles a repris en régie la collecte des ordures ménagères jusqu'à assurée par Suez Environnement. Le SICTOM a intégré le personnel concerné et s'est doté de nouveaux véhicules. Ces transformations ont engendré une réorganisation de la collecte pour assurer l'amélioration et l'optimisation du service. Par conséquent, le ramassage est maintenant effectué le mercredi matin pour le bourg et les villages hauts, le jeudi matin pour Le Pont de Menat et le lundi après-midi pour La Boule et les autres villages. La mise en place de l'extension de la consigne de tri permet de recycler tous les emballages à compter du 1<sup>er</sup> mai, retrouvez un memento page 18.

**Déjections canines :** Suite à de nombreuses incivilités, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il leur revient de ramasser les déjections de leurs animaux afin de préserver la propreté de notre bourg et de nos villages. L'image que renvoie notre commune est l'affaire de tous. Nous vous remercions par avance de votre implication. Un arrêté a été pris, et en cas de non-respect de celui-ci, il est prévu par délibération du conseil municipal du 8 mars 2021 une amende de 35 euros.

**Restitution plaque :** Une plaque routière volée il y a plusieurs années a été restituée par les gendarmes de la brigade de Saint-Eloy-les-Mines le 18 mars dernier. Afin de la mettre en sûreté, elle trouvera désormais place au sein du musée où elle sera exposée.

**Tests covid :** La région Auvergne-Rhône-Alpes a organisé des tests covid le 20 décembre dernier à Menat. Ces tests gratuits et sans rendez-vous ont été réalisés place de la mairie.

**Kinésithérapeute :** Christian Markarian a cessé son activité. Merci à lui pour les bons soins apportés à ses clients pendant de nombreuses années.

**Nicolas Fontan,** conseiller municipal, a présenté sa démission suite à son déménagement de la région pour raison professionnelle. Nous lui souhaitons le meilleur pour ce nouveau départ et le remercions de son implication à nos côtés jusque-ici.

**Taille spectaculaire :** Le magnifique tilleul situé place de la mairie a bénéficié d'une taille bien nécessaire. Cette coupe lui permettra de continuer d'embellir cet espace sans aucun risque de chute de branches. En raison de la hauteur de cet arbre, ces travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée.



Restitution plaque



Taille spectaculaire

**Chantier d'insertion :** Notre commune a accueilli ce printemps le chantier d'insertion « La Remaille » porté par l'association Combrailles Entreprendre. Ce dispositif financé par la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy intervient pour la rénovation du petit patrimoine bâti. Ce chantier a permis la réhabilitation des allées des cloîtres dont les pierres étaient descellées par le temps et le manque d'entretien.

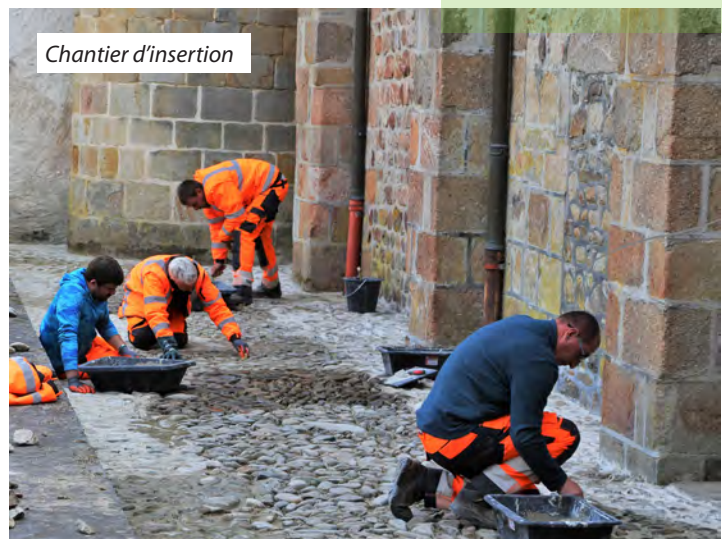
**Hébergements insolites « Etoiles&Moi » :** Sandrine Gibelin, originaire de Menat, a posé ses valises à Vendogues et propose de dormir dans des bulles. La vue imprenable sur la vallée de la Sioule, le calme des lieux et la qualité des hébergements sauront certainement séduire les touristes. Le confort ne sera pas oublié avec la présence de salles de bains et spa privés. Une table d'hôtes sera également proposée avec la mise en avant de nombreux produits locaux. L'ouverture au public est prévue courant mai en fonction des directives sanitaires.

**Structure d'accueil pour enfants :** Depuis le début de l'année, le département a conventionné un nouveau lieu de vie et d'accueil alternatif aux établissements ou aux familles d'accueil pour les enfants. Baptisée « le Menatoi », cette structure de petite taille se situe au Pont de Menat. La campagne et le cadre de vie apaisé offert par ce lieu permettront, espérons-le, aux jeunes de se reconstruire.

**Nouveaux habitants :** Nous souhaitons la bienvenue aux nombreux Menatois nous ayant rejoint ces derniers mois. Nous invitons les personnes s'installant sur notre commune à se présenter au secrétariat de mairie qui pourra leur délivrer des informations utiles.



Etoiles&Moi



Chantier d'insertion

## LES ACQUISITIONS ET REALISATIONS

## acquisitions/réalisations

### Focus sur les principales acquisitions et réalisations du début de notre mandature jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2021 :

- Achat d'un tracteur et d'un broyeur,
- Achat d'une désherbeuse mécanique et d'un désherbeur thermique,
- Achat de matériel pour le « bar-restaurant-épicerie » communal,
- Travaux de réfection dans ce même bâtiment communal,
- Travaux au snack des Tarteaux,
- Rafraîchissement du local affecté aux infirmières,

Ces investissements seront développés commission par commission dans les pages ci-après.

### Prévisions du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2021 :

- Acquisition de l'ancien bâtiment du SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie),
- Reprise du mur de soutien extérieur à la gendarmerie,
- Isolation de bâtiments communaux (bar-restaurant-épicerie et logements).

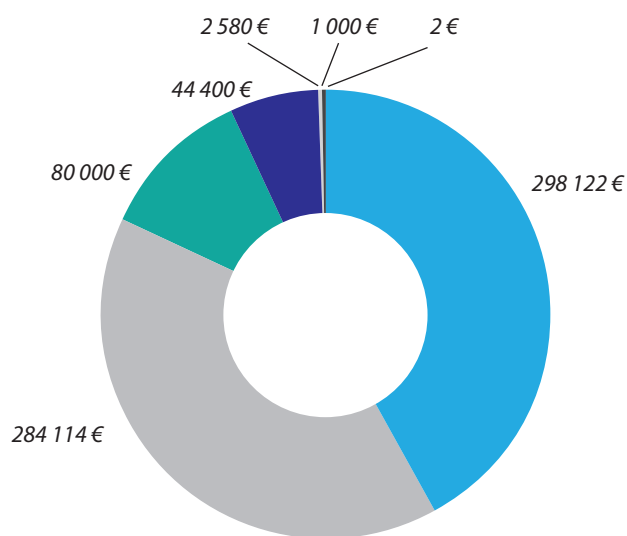


## BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Le budget prévisionnel voté le 12 avril dernier retrace l'ensemble des recettes et dépenses autorisées. Il s'élève ainsi à 1 350 455,49 € en fonctionnement et 881 186,59 € en investissement, soit un total de 2 231 642,08 €.

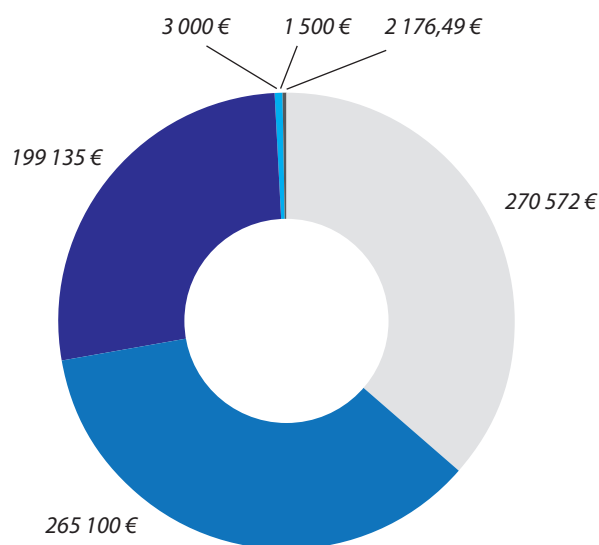
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	1 000 €
Produits des services du domaine	44 400 €
Impôts et taxes	298 122 €
Dotations et participations	284 114 €
Autres produits de gestion courante	80 000 €
Produits financier	2 €
Produits exceptionnels	2 580 €
<b>Total recettes réelles :</b>	<b>710 218 €</b>
Résultat reporté	640 237,49 €
<b>Total recettes :</b>	<b>1 350 455,49 €</b>



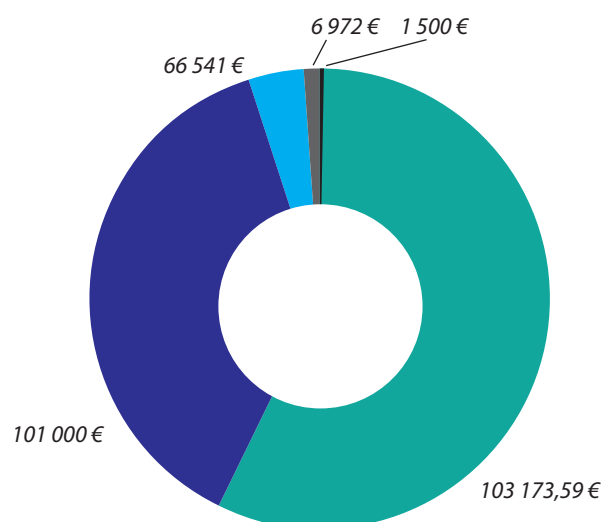
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	265 100 €
Charges de personnel	270 572 €
Atténuations de produits	1 500 €
Autres charges de gestion courante	199 135 €
Charges financières	3 000 €
Charges exceptionnelles	2 176,49 €
<b>Total dépenses réelles :</b>	<b>741 483,49 €</b>
Opération d'ordre – transfert entre sections	6 972 €
Virement à la section d'investissement	602 000 €
<b>Total dépenses :</b>	<b>1 350 455,49 €</b>

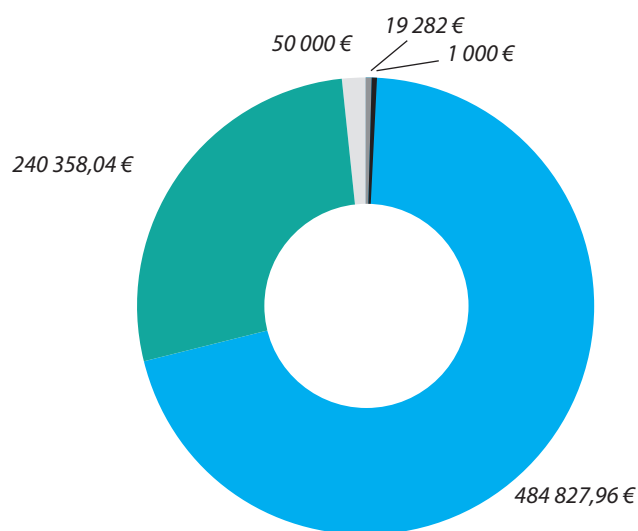


## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	66 541 €
Dotations, fonds divers et réserves	103 173,59 €
Emprunts et dettes assimilées	101 000 €
Produits des cessions d'immobilisation	1 500 €
Opération d'ordre – transfert entre sections	6 972 €
<b>Total recettes réelles :</b>	<b>279 186,59 €</b>
Virement de la section de fonctionnement	602 000 €
<b>Total recettes :</b>	<b>881 186,59 €</b>



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Emprunt et dettes assimilées	19 282 €
Immobilisations incorporelles	1 000 €
Subventions d'équipement	50 000 €
Autres immobilisations financières	240 358,04 €
Opérations d'équipement	484 827,96 €
<b>Total dépenses réelles :</b>	<b>795 468 €</b>
Solde d'exécution négatif	85 718,59 €
<b>Total dépenses :</b>	<b>881 186,59 €</b>



## TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,96 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 76,54 %

> Ces taux ont été maintenus par rapport à 2020. La suppression de la taxe d'habitation a transféré la part départementale de la taxe foncière aux communes.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 100 euros
Association des Festivités et des Animations Menatoises (AFAM)	2 000 euros
Club de l'Age d'or et de l'Amitié	1 300 euros
Ecole buissonnière	1 300 euros
PaléOvergne	500 euros
Union Boulistique Menatoise	1 500 euros
Union Sportive Menat/Neuf-Eglise (football)	1 500 euros

## TARIFS MUNICIPAUX

### Cantine :

3,94 euros pour les enfants avec participation de 0,84 euro pour ceux domiciliés à Menat.  
4,81 euros pour les adultes.

### Garderie :

Le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h.  
Tarif : 1 euro forfaitaire par créneau horaire et par enfant.

### Foyer rural :

TARIF	REUNION	MANIFESTATION
Sociétés dont le siège est basé à Menat	Gratuit	140 euros
Sociétés extérieures	100 euros	200 euros
Particuliers de Menat	Gratuit	140 euros
Particuliers non-résidents	100 euros	200 euros
Utilisation de la cuisine	-	23 euros

### Concessions perpétuelles :

- Simple de 3 m<sup>2</sup> : 375 euros. Double de 6 m<sup>2</sup> : 750 euros
- Concession cave-urne pour 15 ans renouvelables : 200 euros



## 1/ COMMUNICATION

- **Nouveau bulletin municipal** : Soucieuse de communiquer régulièrement sur les actions entreprises par l'équipe municipale, la commission communication a souhaité que cette publication soit désormais publiée deux fois par an, au printemps et à l'automne.



- **Création d'un nouveau logo** : Dans l'optique de moderniser l'image de notre commune, un logo a été réalisé à partir des couleurs et des éléments emblématiques du blason de Menat que sont le pont roman et la Sioule. Ce logo a été réalisé par l'entreprise l'Imprimeur basée à Mozac pour un montant de 180 euros TTC.

- **Page Facebook** : Suite à sa création l'été dernier, le succès de la page de notre commune est réel. Vous êtes plus de 600 à découvrir les actualités locales mises en ligne très régulièrement. Nous vous en remercions et vous encourageons à la faire connaître autour de vous. Cet outil nous permet de communiquer par-delà les frontières de notre territoire et de tisser un lien étroit avec les plus jeunes d'entre vous.

- **Vœux vidéo** : La traditionnelle cérémonie ne pouvant pas se tenir sous la forme habituelle, une vidéo a été publiée sur internet. Ce nouveau format, qui n'a pas vocation à se substituer à la traditionnelle cérémonie a été visionné par près de 1 800 personnes sur la page Facebook de la commune. Le texte de ces vœux a également été relayé sur les panneaux d'affichage de la commune.

- **Concours photographique** : Courant décembre dernier, la municipalité a proposé un concours du plus beau cliché de notre commune sur sa page Facebook. La gagnante a vu sa photographie figurer sur la carte de vœux distribuée dans tous les foyers en début d'année. Nous remercions les nombreux participants à ce concours.

- **Relations presse** : Des communiqués de presse sont régulièrement rédigés pour relayer à la presse écrite et audiovisuelle les actions entreprises dans notre commune.

- **Panneaux d'affichage** : Dans un souci d'information directe, la commune vient de faire l'acquisition de vitrines pour pourvoir les villages qui n'en étaient pas dotés jusqu'alors. Les villages de Biesse, Lachaux et Malmouche en seront ainsi prochainement équipés.

## 2/ PATRIMOINE, TOURISME ET CULTURE

- **Abbaye** : La mairie a fait réaliser au cabinet d'architectes ACA, spécialisé dans la rénovation du patrimoine, une étude portant sur l'église abbatiale dans le but de comprendre les problèmes de ce bâtiment et les solutions qui lui permettraient de résister aux assauts du temps. Ce diagnostic a permis d'identifier plusieurs problématiques :

- Les fondations : l'église a en partie été rebâtie sur les fondations de l'église originelle datant du XI<sup>e</sup> siècle or, à certains endroits, cette structure est fragile.
- Le bâtiment a été construit ou repris à différentes époques. Les techniques utilisées sont diverses ce qui entraîne des instabilités bâtimementaires. La fragilité de l'édifice ne date pas d'hier, en témoigne la mise en place d'un tirant datant de la fin du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> sur le bras du transept sud.

Les travaux, estimés à 1 million 113 387 euros avec possibilité de subventions à 95 % environ, ne pourront pas être entrepris dans l'immédiat car une nouvelle étude doit être réalisée. Des solutions seront étudiées en proche concertation avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Il est cependant très probable qu'il faille reprendre les fondations au moins sous une partie du bâtiment. Ce chantier pharamineux se réalisera par phases et sur plusieurs générations. Les cloîtres auront eux aussi besoin de travaux conséquents.

- **Tourisme** : Dans le contexte sanitaire de l'été 2020, de nombreux touristes ont séjourné en Auvergne. La fréquentation du camping et des gîtes des Tarteaux a été satisfaisante. Pour rappel, ces structures ont été mises en gérance par l'ancienne municipalité le 5 mars 2020 via la signature d'un contrat de concession de service en affermage établi pour une durée de 8 ans au nom de la société J&J Camp. Si la situation le permet, les gérants Gaëlle et Jacques seront heureux de vous accueillir tant dans leur bar/snack que dans les hébergements. Le camping est ouvert d'avril à octobre et les gîtes toute l'année.



- **Programmation du musée** : La saison prochaine, nous espérons accueillir les œuvres sculpturales du Servantais Jean Olejniczak. Le Menatois Jean-François Cancellieri exposera quant à lui des photographies humoristiques et un peu décalées des artisans, commerçants, agriculteurs et autres professionnels exerçant dans notre commune. Une série de clichés sur le thème « L'union fait la force » sera également présentée. Il se propose d'être présent sur le site cet été pour recevoir les visiteurs. Enfin, pour présenter leurs œuvres dans notre très belle salle des fresques, contact est entre autres pris avec un plasticien anglais résidant dans l'Allier.

- **« Boutique éphémère » devenue « Boutique Menatoise »** : Face au plébiscite du magasin de producteurs porté par la municipalité l'été dernier, les producteurs ont décidé de jouer les prolongations et de développer cette structure. Ils ont ainsi créé l'APAC (Association des Producteurs et Artisans des Combrailles). La Boutique Menatoise a été réaménagée en début d'année. Elle est désormais ouverte les mercredis et dimanches de 9h à 12h. Vous y trouverez les produits de dix-sept producteurs locaux : huile, miel, veau, volailles, escargots, fromage, vin, bière... Pour être informé des actualités de la boutique en temps réel, vous pouvez la suivre sur Facebook.

### 3/ ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT

- **Rachat matériel du bar-restaurant-épicerie communal** : Afin de faciliter l'installation de repreneurs, le conseil municipal a pris la décision de racheter une partie du matériel de Jean-Philippe Bouquet lors de sa réunion du 11 janvier dernier. La municipalité souhaite ainsi proposer aux futurs gestionnaires un local avec le matériel de base nécessaire à l'exploitation de ce type de commerce. Le montant total de cette acquisition s'élève à 8 450 euros HT et comprend notamment un piano de cuisine, des frigos, un four, le lave-vaisselle, une plancha, des tables inox, de la vaisselle, des étagères, le mobilier de salle.

- **Café Bouquet** : Suite à l'appel à candidature lancé par la mairie et l'abandon du couple retenu pour gérer le bar-restaurant-épicerie communal, Jean-Philippe Bouquet a repris la gérance de ce commerce depuis le 1<sup>er</sup> avril avec un bail précaire de six mois. En attendant la levée des contraintes sanitaires, la partie épicerie-traiteur a été développée. Tous les jours, des plats à emporter sont proposés.



- **Installation infirmières** : Depuis le 15 mars dernier, Charline Vallon a basé le siège de son entreprise dans le local communal précédemment utilisé par le kinésithérapeute. Elle sera épaulée par Maud Durin qui doit s'associer avec elle prochainement. Dans un premier temps, elles n'effectueront que des soins à domicile. Elles réaliseront ensuite des soins dans leur cabinet. Dans le cadre de la lutte contre la Covid 19, elles peuvent réaliser des tests et la vaccination sur rendez-vous.

- **Agriculture** : Trois agriculteurs de la commune proposent de la vente directe à la ferme pour que les Menatois puissent privilégier les circuits courts :
  - Gaec du Château Rocher : viande de bœuf et de veau en colis tous les 2 mois  
Tél : 06 42 41 45 35 – 06 01 75 26 92
  - Gaëtan Barrat : viande bovine charolaise (colis de viande fraîche et steaks hachés surgelés)  
Tél : 06 82 27 33 59
  - Monika Marton : demi-agneau entier sur commande  
Tél : 06 01 75 26 92

- **Environnement** : Des cache-containers sont en cours de réalisation par un agent technique municipal dans le but d'en réduire le coût. La fabrication et l'installation dans les divers points de collecte de la commune se fera progressivement.



- **Commerce, artisanat et hébergements** : Notre commune a le plaisir d'accueillir de nouveaux artisans-commerçants :
  - Ocean of beauty : Installée derrière le café Chez Mél à La Boule, Océane Thierrée propose ses services d'onglerie et de blanchiment dentaire dans un cadre accueillant et élégant.  
La Boule – Tél. : 06 60 56 72 56
  - JNT multiservices : Jean-Noël Thevenet propose dépannage, aide à domicile, travaux de bricolage, aide aux aînés...  
Chez Jean Decorps – Tél. : 06 13 22 52 15
  - Daisy'Institut : Une fois par mois, Daisy Enot off e un large choix de soins esthétiques dans notre commune.  
Tél. : 06 28 28 34 49

Par ailleurs, vous pouvez retrouver de nombreux commerçants et artisans dans notre commune. La vitalité de notre territoire dépend de leur présence, nous vous remercions de les faire vivre :

**AEEC - Vente et réparation électroménager**

La Boule – 04 73 85 49 20

**Agro Service 2000 - Matériel agricole**

La Boule – 04 73 85 05 83

**Bar-tabac-presse Chez Mél**

La Boule – 04 73 85 06 84

**Brasserie des Sagnes - Bières artisanales**

La Boule – 07 88 47 45 79

**Camping-gîtes-snack des Tarteaux**

Le Pont de Menat – 04 73 85 52 47

**Didier Faure - Entretien d'espaces verts**

Le bourg – 06 01 83 26 48

**Domaine du Couret - Enclos de chasse**

Le Couret – 04 73 85 54 56

**Dom'Vert - Elagage abattage**

Deux-Forts – 04 73 85 58 43

**Etablissements Melin - Fleuriste et paysagiste**

Les Cerisiers – 04 73 85 01 29

**Etoiles&moi - Logements insolites**

Vendoges – 06 86 51 55 32

**Garage Bernard - Entretien et réparation**

Château-Gaillard – 04 73 85 50 44

**Gîtes L'orchidée**

Biesse – 04 73 52 17 86

**La boutique Menatoise - Magasin de producteurs locaux**

Le bourg – mercredi et dimanche de 9h à 12h

**La paneterie - Boulangerie**

Le Bourg – 04 73 85 52 60

**Le café Bouquet - Bar-restaurant-épicerie**

Le bourg - 04 73 52 49 30

**L'établi - Menuiserie et aménagement intérieurs**

Le bourg – 06 15 25 30 98

**Les trésors d'Emma - Créations artisanales**

Querriaux – 06 34 69 17 56

**Chatelut-Mazuel - Charpentier/couvreur**

ZA Pont Blaireau – 04 73 85 53 99

**Restaurant Christian Desmaison**

Cuisine traditionnelle - traiteur et plats à emporter

Le bourg – 04 73 85 50 07

**Salon de coiffure Angélique**

Le bourg – 04 73 52 13 16

Cette liste non-exhaustive est donnée à titre informatif. N'hésitez pas à nous contacter en cas d'erreur ou d'omission.



## 4/ ECOLE

- **Noël à l'école** : Comme un air de fête flottait à l'école le 18 décembre dernier. Grâce à l'association des parents d'élèves « L'école Buissonnière », la complicité du maire et de l'équipe enseignante, les enfants ont pu rencontrer le Père Noël, recevoir leurs cadeaux et se régaler d'un goûter festif.



- **Hors les murs** : Depuis l'année dernière, les élèves ont découvert les bienfaits de « l'Ecole dans la nature ». Ils se rendent régulièrement dans des lieux de la commune adaptés à cette pratique qu'ils ont nommé « La forêt des écoliers » et « Le verger des lutins ».
- **Enseignement moral et civique** : La classe de CM1/CM2 participe cette année au « Parlement des enfants » créé par l'Assemblée Nationale pour permettre aux élèves de prendre part au système démocratique français. A cette occasion, ils ont élaboré une proposition de loi sur le thème de l'alimentation équilibrée et durable.



## 5/ VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET ESPACES VERTS

- **Achat tracteur et broyeur** : Le précédent tracteur cumulant de nombreuses heures d'utilisation et pour se prémunir contre de lourdes factures à venir, il a été décidé par le conseil municipal du 29 juin 2020 de le renouveler. Le nouvel engin, de marque New Holland, a été acquis neuf auprès des établissements Ray de Saint-Hilaire-la-Croix et livré le 22 février dernier. Cet investissement de 82 500 euros a bénéficié d'une subvention de 14 500 euros du Conseil départemental et d'une reprise de 32 400 euros de l'ancien tracteur. Cet achat permettra aux employés municipaux de réaliser eux-mêmes un grand nombre de travaux et de limiter ainsi l'externalisation.



Un broyeur a également été acquis pour optimiser l'entretien des nombreux kilomètres de voirie et chemins communaux.

### Travaux réalisés en 2020 :

#### - Les travaux de voirie réalisés l'an passé sont :

- Mise en œuvre de grave-émulsion et première tranche de la bicouche route de Mouly / La Boule,
- Curage des fossés et mise en œuvre de grave-émulsion route de Biesse,
- Mise en place de tuyaux et de regards, pose de bordures, puis mise en œuvre de grave-émulsion aux Boudignons. Le montant total de ces travaux s'élève à 75 820 euros. Les subventions obtenues se chiffent à 27 144 euros. Le reste à charge pour la commune est donc de 48 766 euros.

### Projets de travaux pour 2021 :

#### - Sont notamment prévus cette année :

- La réfection totale du chemin des Paillers,
  - La réfection d'une partie du chemin du menhir,
  - La route passant derrière l'agence postale,
  - La réalisation de la route de Biesse en bicouche,
  - La réalisation de la deuxième et troisième tranche route de Mouly / La Boule en bicouche. Le montant total de ces travaux se chiffre à 85 684 euros. Les subventions obtenues sont de 22 689 euros. Le reste à charge est donc de 62 995 euros pour la commune.
- **Réfection jardin des cloîtres** : Afin de redonner vie à cet espace qui a perdu de sa superbe, le conseil municipal a décidé de confier la réfection complète à l'entreprise Didier Faure. Le montant du devis s'élève à 2 720 euros et comprend la replantation d'arbustes ainsi que la reprise des quatre espaces de pelouse.

## 6/ BATIMENTS PUBLICS

- **Bar-restaurant-épicerie communal** : La vacance des locaux a permis de réaliser quelques travaux comme la dépose du balcon en façade qui s'effritait et devenait dangereux, la reprise des seuils d'entrée, la rénovation du plafond de l'épicerie et du bar ainsi que la réfection globale de la salle de bains de l'appartement. Les évacuations d'eaux usées défectueuses de la cuisine ont également été reprises. De son côté, Jean-Philippe Bouquet a entrepris des travaux d'amélioration et d'embellissement dans la partie épicerie et au niveau du comptoir du bar. Il est envisagé d'isoler prochainement le grenier.
- **Rafrâichissement du local affecté aux infirmières** : Ce cabinet nécessitait des travaux. Ainsi nettoyage, peinture et pose d'un parquet ont été réalisés par deux élus, un employé communal et des bénévoles. Nous les remercions pour leur dévouement.

- **Foyer rural** : Les malfaçons rencontrées suite à la réfection de la toiture en 2011 et 2012 donnent lieu à une recherche de solutions. Un expert d'assuré défend les intérêts de la commune dans ce dossier qui trouvera, souhaitons-le, son dénouement dans les prochains mois.
- **Snack des Tarteaux** : Des travaux de mise aux normes et d'optimisation ont été réalisés dans les cuisines.
- **Cabinet médical** : Le plafond du bureau du médecin, détérioré par un ancien dégât des eaux, a été repeint à la fin du printemps 2020.
- **Contrôles réglementaires** : Tous les contrôles ont été effectués dans les bâtiments publics pour le respect des normes de sécurité et des dispositions légales.
- **Ateliers municipaux** : Deux portes de garage ont été remplacées.

### Projections 2021 :

- **Acquisition du bâtiment du Syndicat Intercommunal de Voirie (SIV)** : L'ancien siège du SIV (en face du centre de secours) étant un lieu stratégique, le conseil municipal s'est renseigné pour s'en porter acquéreur. Une évaluation réalisée par le service des Domaines a estimé le bien à 26 000 euros. Le conseil municipal a donc formulé une proposition d'achat à cette somme. La Mairie en deviendra officiellement propriétaire dans quelques mois.
- **Isolation bâtiments communaux** : L'isolation thermique de plusieurs bâtiments publics est prévue notamment celle du bar-restaurant-épicerie communal et celle de logements. Des changements de portes sont également planifiés.

## 7/ SOCIAL

- **Repas des aînés** : En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas offert aux personnes de plus de 65 ans a dû se réinventer cette année. Les élus et quelques bénévoles se sont mobilisés pour proposer un repas de fête en portage à domicile samedi 30 janvier dernier.



Cette initiative a permis de soutenir les acteurs de l'économie locale grâce à un menu en circuit court : bière de la Brasserie des Sagnes (Menat), terrine de la conserverie Raboisson (Pouzol), noix de veau préparée par le restaurant Desmaison (Menat), fromage de la Ferme du Chazelet (Servant), poirier de la boulangerie La Paneterie (Menat) et vin du Comptoir des vignes (St-Eloy). Espérons que l'année prochaine les aînés pourront partager ce repas au foyer rural comme à l'accoutumée.

- **Défibrillateur** : Dans sa séance du 11 janvier dernier, le conseil municipal a retenu la société Défib il pour se doter d'un dispositif médical permettant la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque. Le montant total de l'acquisition s'élève à 1 437,30 euros HT ouvrant droit à 750 euros de subvention du FIC (Fonds d'Intervention Communal). La maintenance sera d'environ 110 euros HT par an et les consommables d'environ 240 euros tous les 5 ans. Ce défibrillateur a été réceptionné et posé au foyer rural.

## 8/ ADRESSAGE DES RUES

L'absence de nom de rue et de numérotation crée des difficultés dans la distribution du courrier et l'accès des secours aux habitations. La commission d'adressage mise en place au début de notre mandat a produit un travail rigoureux qui a permis de bien avancer sur ce dossier. Ainsi, les noms des rues du bourg et de certains villages sont pratiquement définis. Ce travail est mené en partenariat avec le Service national de l'adressage de La Poste. Le montant de cette prestation s'élève à 7 200 euros. A cela, il faudra ajouter les frais de signalétique (numéros de maison, plaques de rue, panneaux et poteaux) qui s'élèveraient à 6 600 euros. Le projet devrait aboutir avant la fin de l'année.



## ANNUAIRE

### Association des Festivités et Animations de Menat (AFAM)

Alexandre Percher  
afamenat@gmail.com  
06 43 49 40 21 Association des Producteurs et

### Artisans des Combrailles (APAC)

(la Boutique Menatoise)  
Angélique Chavanon – Guillaume Guérard  
06 78 41 85 46 - 06 24 60 15 11

### Amicale des pêcheurs de Menat

Fabien Arnaud  
fabarno63@hotmail.fr  
06 37 17 22 75

### Amicale des Sapeurs-Pompiers

Fabien Arnaud  
fabarno63@hotmail.fr  
06 37 17 22 75

### Anciens Elèves de l'École de Menat

Michelle Majewski  
michelle.majewski@orange.fr  
06 70 22 55 80

### Auvergne d'Antan et de Demain

Cléopâtre Palvidou-Lhommet  
06 20 54 74 31

### Club de l'Age d'or et de l'Amitié

Daniel Laforest  
danlaforest@wanadoo.fr  
06 17 36 07 25

### École buissonnière

Anabel Deguilhem  
ecole.buissoniere.menat@gmail.com  
06 83 05 83 89

### Paléovergne

Sophie Hervet  
sophie.hervet@yahoo.fr  
06 73 05 87 91

### Société de chasse « La vallée »

Serge Perrin  
04 73 85 51 86

### Société de chasse des vallons de Corde et Crozet

Guy Brunet  
04 73 85 54 73

### Société de chasse St-Hubert Club

Gilles Daniel  
gildaniel60@gmail.com  
06 31 58 41 29

### Union Boulistique Menatoise

Gérard Vellard  
gerard.vellard663@orange.fr  
06 81 02 12 18

### Union Locale des Anciens Combattants

Patrice Bremaud  
04 72 85 51 72

### Union Sportive Menat/Neuf-Eglise (football)

Bruno Lefebvre  
bruno.lefebvre99@orange.fr  
06 45 68 92 55

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

6 juin	Foire aux choux (AFAM)
19 juin	Sortie au parc animalier d'Ardes-sur-Couze (Club de l'Age d'or)
3 et 4 juillet	Fête patronale avec feu d'artifice (USMN – Club de l'Age d'or – Chasse Saint-Hubert)
31 juillet	Concours de pétanque et barbecue (Club de l'Age d'or)
18 septembre	Sortie au musée de la mine et au musée de l'école rurale d'Auvergne (Club de l'Age d'or)

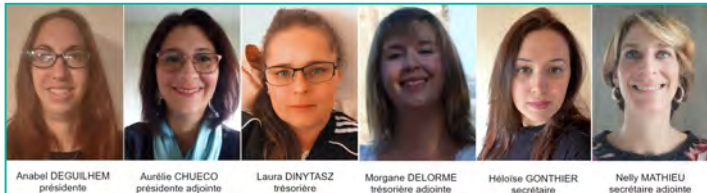
Ce calendrier est donné à titre indicatif et sous réserve des directives sanitaires en vigueur.



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La vitalité de notre territoire dépend en partie de son tissu associatif. Parole est ici donnée aux associations qui ont souhaité se présenter.

### L'Ecole buissonnière :



L'association des parents d'élèves « L'Ecole buissonnière » organise des actions et des manifestations tout au long de l'année scolaire pour récolter des fonds dans l'optique de financer les sorties piscine, le Noël des enfants, les voyages scolaires (Puy du Fou, Vendée, Parc Animalier d'Auvergne, etc.), le spectacle de fin d'année ...

Cette année, nous avons largement renouvelé le bureau et nous tentons de trouver des solutions pour organiser un maximum de manifestations dans le but de continuer à faire plaisir aux enfants malgré la période de restrictions sanitaires actuelle. Ainsi, une vente de chocolats a été réalisée en fin d'année puis les enfants ont reçu un goûter et des livres à l'occasion de la venue du Père Noël à l'école. Une chasse aux œufs était planifiée le 10 avril dernier mais a dû être annulée en raison du contexte sanitaire. Une tombola remplacera probablement le traditionnel loto dans les semaines à venir. Le concours de pétanque (le 28 mai) et la fête de fin d'année (le 26 juin) devraient eux aussi être maintenus si les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là le permettent. En attendant, il est possible de suivre notre page Facebook « L'école buissonnière Menat ».

### L'Union boulistique piogatoise :



Sur le plan sportif, notre association fait partie de la Fédération française de pétanque et de jeu provençal. Forte de 45 licenciés, notre association est mixte et accueille les licenciés dès l'âge de 6 ans. Les entraînements se déroulent au terrain du Piogat le dimanche après-midi dans le respect des règles sanitaires.

En raison de la pandémie, les rencontres officielles sont actuellement annulées. Nous espérons toutefois pouvoir participer cette année comme chaque année au championnat de France, à la coupe de France et aux championnats départementaux des clubs (masculin et féminin).

Nos rencontres à venir :

- le 5 juin 2021 en triplettes,
- le 14 juillet 2021 en doublettes,
- le 17 août 2021 en doublettes pour les plus de 55 ans,
- le 28 août 2021 en triplettes mixtes.

### L'union sportive Menat/Neuf-Eglise :



Le foot à Menat a déjà plus de 70 ans d'existence. Le groupement des jeunes footballeurs a été fondé en 2013 et, quatre ans après, notre club a fusionné avec celui de Neuf-Eglise.



Concernant les seniors, depuis deux saisons, des entraînements sont régulièrement organisés pour un groupe de 15 à 20 personnes le mercredi et le vendredi. La motivation d'une grande partie du groupe fait plaisir et l'intégration des jeunes et de quelques nouveaux joueurs font que l'ambiance reste bonne malgré le contexte. La crise actuelle empêche nos anciens de jouer et le rendez-vous dominical est suspendu. Les entraînements des jeunes sont encore possibles mais aucun match ne se dispute. La saison dernière, pourtant bien engagée, s'est arrêtée brusquement au mois de février après seulement trois matchs en coupe de France. La frustration est grande et il va falloir beaucoup de motivation pour rassembler tout le monde autour du rectangle à l'issue de cette crise. Nous espérons nous retrouver et vous retrouver prochainement afin de partager notre passion. Si vous avez envie de vous investir dans le club, en tant que dirigeant, joueur, ou inscrire vos enfants au groupement des jeunes, n'hésitez pas à nous contacter.

### Les anciens élèves des écoles de Menat (AEEM) :



Quelques anciens écoliers sexagénaires des écoles de Menat ont eu l'idée de rassembler leurs camarades âgés de plus de 50 ans et ont organisé une journée de retrouvailles le jour de la Pentecôte 2016 autour d'un bon repas. 137 personnes ont répondu « présent ». Au vu du succès de ces premières retrouvailles, il a été décidé de les renouveler tous les trois ans. Pour poser un cadre, une association a été créée en 2019. Les deuxièmes retrouvailles ont eu lieu le jour de Pentecôte 2019 et ont rencontré le même succès. D'où la décision de réduire la fréquence à deux ans. Début 2020, des réunions ont eu lieu pour mettre en place retrouvailles, festivités et instaurer notamment une matinée dansante le lundi de Pâques de chaque année, participer aux activités lors de la fête patronale de Menat... Hélas, les circonstances sanitaires ont fait capoter nos projets. Nous attendons le retour à une vie normale pour nous replonger dans cette belle aventure amicale et festive.

### L'amicale des pêcheurs menatois :

A l'occasion de la récente ouverture de la pêche, une vingtaine de passionnés ont répondu présents vérifiant une nouvelle fois le bon empoissonnement de l'étang des Grelins.

Nous organiserons notre habituel concours pour la fête patronale le 4 juillet prochain. Nous mettrons également en place un enduro de pêche à la carpe fin juillet et des sorties flott tube en période hivernale. Pour toute information complémentaire et précision sur les dates des événements à venir, veuillez consulter la page Facebook « L'étang de Menat » ou contactez-nous au 06 37 17 22 75. Les cartes de pêche sont en vente à la boulangerie La Paneterie et au Café Bouquet. Le bureau, fort de douze membres, sera heureux de vous accueillir autour de l'étang.



### L'Association des Festivités et Animations Menatoises (AFAM) :



En 2020, la crise sanitaire a empêché l'AFAM d'organiser la traditionnelle Foire aux choux, festivité enracinée et conviviale pour les habitants de la commune et ses alentours. De la même manière, la fête patronale et le marché de Noël n'ont pas pu se tenir alors que ce dernier avait connu un franc succès en décembre 2019 à la salle des fêtes.

Nous espérons des jours meilleurs pour que les animations puissent se réorganiser. Ainsi, nous travaillons actuellement sur la 250<sup>e</sup> édition de la Foire aux choux qui doit se dérouler le dimanche 6 juin prochain. L'AFAM compte actuellement onze membres. L'association est soucieuse de préserver les manifestations établies. Nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent à nous rejoindre pour partager nos idées, nous accompagner dans ces temps forts et tout cela dans un esprit amical. Une page Facebook intitulée « Afam Menat » permet aussi de nous suivre.

## L'Association PaléOvergne :



Notre association a pour vocation de participer aux fouilles paléontologiques du gisement fossilifère de Menat qui, rappelons-le, est le plus ancien de France et le deuxième plus ancien d'Europe. Par ailleurs, nous gérons les collections du musée : numérotation, identification, rangement... Nous contribuons également à faire progresser les études scientifiques en mettant en relation des paléontologues. Durant la période estivale, des initiations aux fouilles sont aussi organisées pour les familles.

Les principaux objectifs de notre association sont la préservation des fossiles de ce site unique et la contribution à l'évolution des connaissances sur ce gisement. Pour suivre nos actualités, vous pouvez consulter notre page Facebook : « Asso PaléOvergne ».

## Le Club de l'Age d'or et de l'Amitié :



Notre club, qui compte à ce jour 93 adhérents, vous invite à le rejoindre dans son local situé dans le bourg de Menat. Fini le temps où l'on disait : « Le Club des Vieux ». Aucune restriction d'âge ou de lieu de domicile existe, seule compte l'envie de partager de bons moments ensemble toutes générations confondues.

De nombreuses activités sont proposées : ateliers créatifs (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mardi du mois et 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois à 14h), jeux tous les jeudis à 14h, marche (dernier mardi du mois à 14h), lotos internes, sorties diverses... Pour les fêtes de Noël, les membres ont égayé le village en procédant à la décoration et l'illumination de la vitrine du local.

## Auvergne d'Antan et de Demain :



Notre association, l'une des plus anciennes de Menat, présidée par Cléopâtre Pavlidou-Lhommet, se veut toujours active en dépit du contexte sanitaire actuel. Cléopâtre, fidèle à son village de Menat, a toujours œuvré pour promouvoir notre commune, à la fois grâce à ses multiples expositions en période estivale dans la galerie de l'abbatiale (peintures, sculptures, etc.), mais également par son appui lors de nos fêtes patronales : invitations de groupes de danseurs, musiciens, échassiers, pour contribuer à l'animation du village. Soyons assurés qu'elle sera à nouveau source d'idées pour la saison estivale si la situation le permet.

## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers :

En France, près de 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. A Menat, les sapeurs-pompiers volontaires sont douze. Ils ont réalisé 270 interventions en 2020. David Henon, chef de centre, et son adjoint, Patrick Chartry, restent à votre disposition pour tout renseignement. Le centre et la population ont besoin de vous alors n'hésitez à nous contacter.

**S'ENGAGER POUR SON PAYS EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**

Conditions	Formation	Disponibilité
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir entre 16 et 60 ans</li><li>• Aptitude physique et médicale</li></ul>	Une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans	6 interventions par mois en moyenne

**Retrouvez toutes les informations et conditions d'engagement sur [pompiers.fr](http://pompiers.fr)**

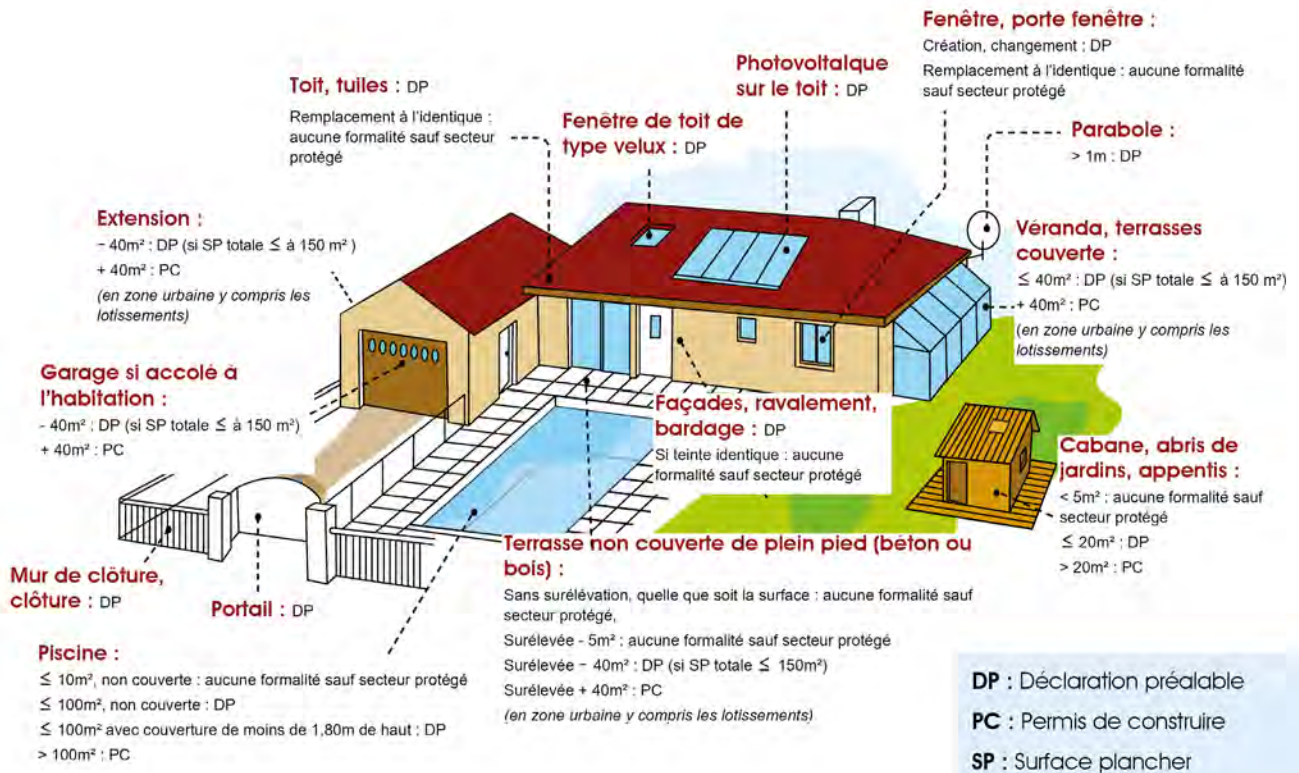
[pompiers.fr](http://pompiers.fr) | [f](#) | [t](#)

**SAPEURS • POMPIERS DE FRANCE**



**MEMENTO FORMALITÉS TRAVAUX**

NB : Tout projet de permis de construire créant une construction de plus de 150 m<sup>2</sup> nécessite le recours à un architecte.



**100% DES EMBALLAGES**

**Tous les emballages en métal**  
BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTEUX...

**Tous les emballages en plastique**  
POTS, BÔTES, BARQUETTES...  
SACS ET FILMS PLASTIQUES  
FLÂCONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

**Tous les emballages en carton**  
BRIQUES  
CARTONNETTES  
BÔTES

**100% DES PAPIERS**

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

**Tous les papiers, cartons**  
JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

**Petit rappel**

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur maintenance, leur acheminement et à assurer leur présentation.

**Les points de collecte jaunes**



**Pour bien trier**

- Jeter en vrac les emballages
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

**Ne pas mettre**

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires



(Depuis le dernier bulletin municipal édité en 2018).

## NAISSANCES

03/04/18 : Ryan BOSKART  
 26/04/18 : Léa RYCKEBUSH  
 17/06/18 : Owen DEGUILHEM  
 13/09/18 : Paga MORAND  
 14/09/18 : Chiara CORTELLA  
 08/10/18 : Liam NOPISI  
 14/12/18 : Cléopée COADOU  
 03/01/19 : Eléna RICHARD VICTORNI  
 07/02/19 : Apolline MATHIEU  
 08/03/19 : Délia BERNARD  
 15/04/19 : Marion GOUTEYRON  
 04/12/19 : Timaël CHOPY

04/01/20 : Mathéo CORTELLA  
 05/02/20 : Malo ESCAMEZ  
 05/06/20 : Ilyanna DOUSPIS  
 08/06/20 : Sinoé PARENT REY  
 16/07/20 : Louane FORNERIS  
 30/07/20 : Nussy PREIN  
 30/10/20 : Garance CASSIERE  
 24/11/20 : Izana ARNAUD  
 26/11/20 : Maylis GENILLIER  
 01/12/20 : Elsa CHARVILHAT



## MARIAGES

28/04/18 : Sylvain CHAGNON et Leslie MAZUEL  
 08/09/18 : Andy COADOU et Valentine MICHAUX  
 29/09/18 : Patrice LAFOREST et Emilie DA FORNO  
 22/12/18 : Bruno BUISSON et Betty LAIZE

## PACS

19/02/18 : Arnaud DOUSPIS et Christie PARAYRE  
 15/06/18 : Fernand CORTELLA et Bérénice ARNAUD  
 03/03/20 : Valentin PEYRAMAURE et Mélanie POUTOIRE  
 25/06/20 : Benjamin CHARVILHAT et Charline VALLON

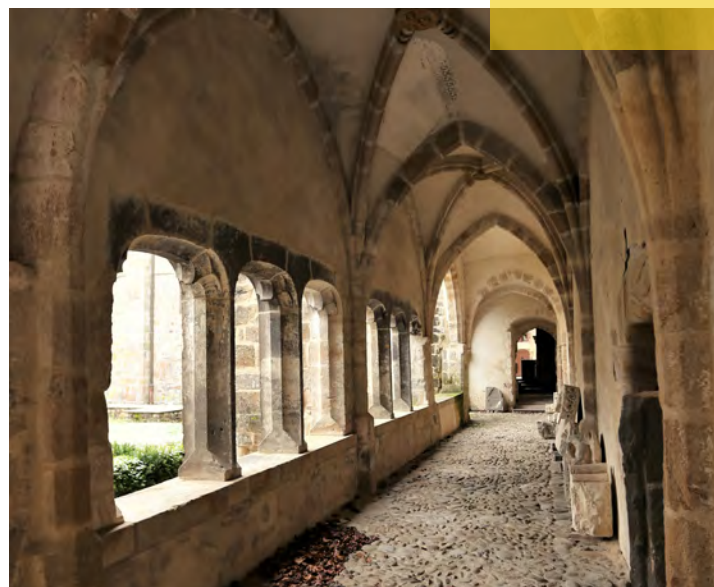
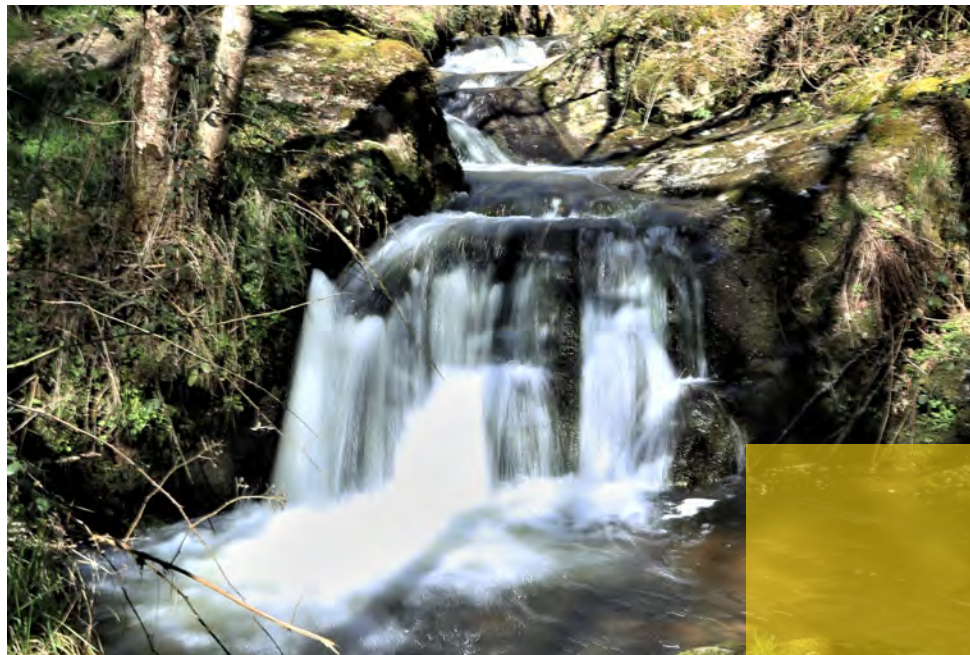


## DECES

03/03/18 : Daniel DEBORD  
 23/04/18 : Denis HAUBOURDIN  
 28/04/18 : Eric ROUGIER  
 04/08/18 : Silvester MROZ Veuf BEAUFORT (EHPAD)  
 28/08/18 : Ginette MANSAT veuve COURTILLE  
 05/09/18 : Jacques CHENU  
 26/09/18 : Suzanne ARNAUD veuve DESMAISON  
 03/11/18 : Philippe RAPHANEL  
 17/11/18 : Lucienne LEMOIGNE veuve GUILLOU (EHPAD)  
 16/11/18 : Jeanne VOYER  
 16/01/19 : Georges DAYRAS (EHPAD)  
 27/02/19 : Simone FAURE épouse POINAS (EHPAD)  
 07/03/19 : Camille DURIN  
 03/07/19 : Louis GUYOT veuf MORRA (EHPAD)  
 14/07/19 : Joseph EMY époux MONPLOT (EHPAD)  
 23/07/19 : Dominique JACQ époux COLLIN  
 14/09/19 : Liliane PEYNET veuve MAGNE  
 22/09/19 : Jeanne BERTRAND veuve JOURDE (EHPAD)  
 20/10/19 : Josette SAUVESTRE veuve MARGOT (EHPAD)

26/12/19 : Pascal LEFEVRE  
 03/04/20 : Elie DUBOST  
 25/04/20 : Casimyr DWORACZEK veuve ARNAUD  
 09/06/20 : Marcel CHAZOULLE  
 22/07/20 : Claude BARBET veuf PESNAUX (EHPAD)  
 27/07/20 : Suzanne BAUMEYER veuve AUBIGNAT (EHPAD)  
 24/07/20 : Jean-Claude CHANNEBOUX  
 29/07/20 : Germaine KELLAI veuve JONNARD (EHPAD)  
 29/07/20 : Suzanne HUSSON veuve LESCOP-LE-BIDEAU (EHPAD)  
 02/08/20 : Alfréda VILET veuve POTTIEZ (EHPAD)  
 25/08/20 : Guy PAPON époux BENOIT  
 07/10/20 : Lionel WALEWSKI époux BENNEGENT  
 02/11/20 : Irène CHABASSIERE (EHPAD)  
 31/10/20 : Serge FAUREAU époux VIVIER  
 06/11/20 : Juan FERNANDEZ  
 13/11/20 : Monique DECHERY veuve VILLET  
 17/11/20 : Jean MAZEROLLE veuf THEVENET  
 15/12/20 : Andrée (dite Marie) DANIEL





## MAIRIE DE MENAT

Place de la mairie  
Le bourg  
63560 MENAT  
**Téléphone : 04 73 85 50 29**  
Fax : 04 73 85 50 22

Directeur de publication : Jean-Yves Arnaud

Coordination : Guillaume Mathieu

Comité de rédaction :

Jocelyne Dubois, Guillaume Mathieu, Heidi Portalier,  
Jocelyne Valentin, Sophie Wittrant.

Crédits photo : Jean-François Cancellieri, Etoiles&moi, Camping  
de Menat, Associations de Menat.

Conception, impression : L'Imprimeur 63200 MOZAC  
Tirage : 400 exs, avril 2021